

Migros retire de la vente la viande de volaille provenant de Chine

Mardi, peu avant 16 h 00, Migros a été informée par le Laboratoire cantonal de Zurich du fait que la présence de résidus d'antibiotiques avait été constatée lors d'un sondage de contrôle dans des morceaux de poitrine de poulet en provenance de Chine.

Bien que le taux de concentration des antibiotiques dispensés à but thérapeutique soit nettement inférieur à la valeur-limite, Migros a décidé de retirer de la vente, avec effet immédiat, sur le plan national, tous les produits contenant de la viande de volaille provenant de Chine.

Zurich, 26 février 2002

CC